



édito

A Ce jour, plus de 350 clubs sont labellisés rando santé®.

Les premiers labels ont été attribués en 2009, mais la mobilisation reste intacte au service du sport santé.

Cette enquête dont nous partageons les résultats témoigne d'une pratique bien vivante.

Evolution de l'activité de la Rando Santé® : Enquête auprès des clubs labellisés de 2009 à 2014

Pourquoi cette enquête ?

Il nous a semblé important de contacter les clubs labellisés rando santé® afin de connaître l'évolution de cette activité au fil des années et de partager les expériences les plus significatives des clubs.

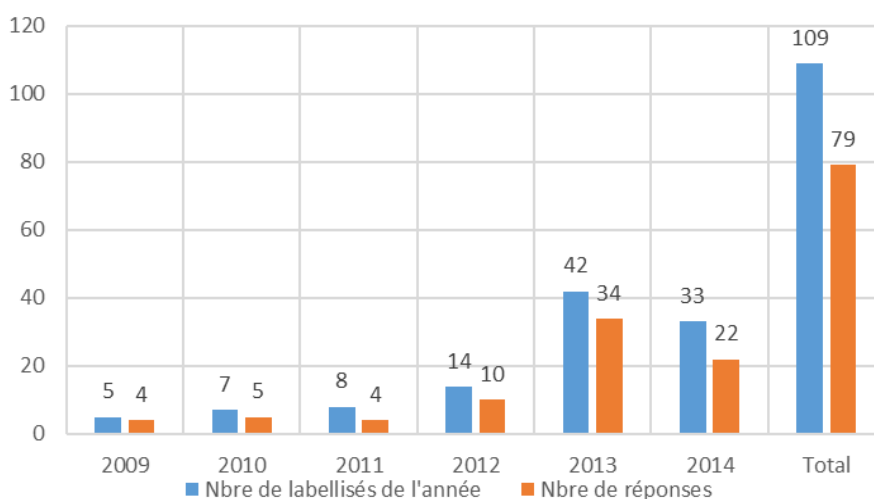
Une première étude auprès des clubs labellisés de 2009 à 2014 a été réalisée depuis février 2019.

Vous trouverez une synthèse des différentes réponses.

79 clubs sur 109 concernés ont répondu soit 72 %.

Une seconde enquête est prévue pour les clubs labellisés entre 2015 et 2018, à partir de septembre 2019.

Nombre de réponses des clubs
par année de labellisation



Résultats de l'enquête 2019

Les bienfaits de la RANDO SANTE® constatés dans vos clubs

Rompre l'isolement et créer du lien social

Les anciens des clubs peuvent continuer à randonner

Reprendre des activités physiques après une vie sédentaire

Se remettre en forme suite à des problèmes de santé

Partager le plaisir de randonner

Les problématiques les plus souvent évoquées par les clubs

Difficultés pour former de nouveaux animateurs, certains clubs refusent des adhérents faute d'un nombre suffisant d'animateurs formés

Des interrogations sur la nouvelle formation et le coût

Un besoin de distinguer rando santé® et rando douce

Un dispositif label Rando Santé® qui apparaît trop lourd

Les expériences particulières des clubs

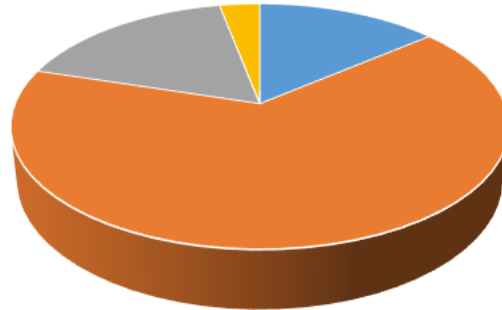
- 15 clubs travaillent en liaison avec des hôpitaux, des médecins.
- 3 clubs font de la marche nordique adaptée aux adhérents.
- Beaucoup de clubs organisent :
 - Des journées pour réunir tous les adhérents de leur club (randonnées, galettes, crêpes etc...)
 - Des journées organisées entre les clubs et le comité départemental
 - Des rando santé® avec une visite culturelle
 - Des week-end, séjours annuels rando santé®
- Certains clubs mutualisent les animateurs sur un même secteur ou département, cela permet une offre plus large sur un territoire.

Le plus jeune participant :
15 jours (avec sa maman)

Le plus âgé :
97 ans

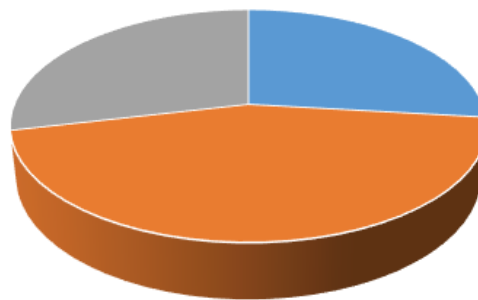
Résultats de l'enquête 2019

Périodicité des randonnées



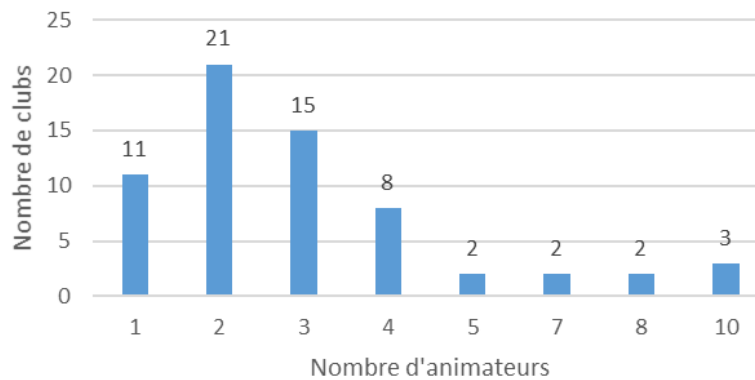
■ 2 fois / semaine ■ 1 fois / semaine ■ 2 fois par mois ■ mensuelle

Nombre de participants



■ 1 à 10 ■ +10 à 20 ■ +20

Nombre d'animateurs par club



Rappels des fondamentaux

La rando sante® propose une pratique qui s'inscrit dans une dynamique de Sport Santé : préserver ou restaurer son capital santé.
Elle répond à un cahier des charges précis et détaillé et doit être encadrée par des animateurs formés pour accueillir des personnes sédentaires, en reprise d'activités ou relevant de pathologies compatibles avec la marche autonome.

Même si les groupes de rando santé® peuvent accueillir des personnes qui relèvent de la « rando douce », c'est toujours le rythme du plus lent qui est privilégié et l'attention aux plus fragiles y est systématique.

Avantages du label rando santé®

Reconnaissance du label auprès des partenaires locaux (municipalités, centres hospitaliers, professionnels de santé...)

Garanties de compétences dans l'encadrement des randonnées

Inscription sur la liste des clubs labellisés

Lisibilité sur le site internet FFRandonnée

Facilité pour obtenir des subventions

La rando douce ne répond pas à une définition précise, mais relève de l'initiative des clubs qui souhaitent offrir des formes variées de pratique. Cette démarche est très appréciée mais reste non formalisée.

La procédure du certificat médical est la même pour tous : sa validité est maintenant de 3 saisons sportives.

Pour le renouvellement de la licence sur la saison 2 et 3, les pratiquants Rando Santé® doivent répondre à un questionnaire. Si une seule réponse comporte un oui, ils doivent présenter un nouveau certificat médical, datant de moins d'un an. Si toutes les réponses sont négatives, ils attestent et c'est reparti pour une saison sportive !

Une question sur la formation ?

Contactez le Comité Régional Formation ou le Référent Santé de votre région.

Consultez le Site de la fédération : formation.ffrandonnee.fr